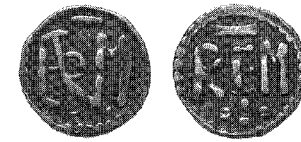


CRINON (Pierre) — **Le monnayage de Carloman (768-771) : à propos d'un denier inédit de Reims.**

Carloman est sacré avec son frère Charles le 28 juillet 754, à Saint-Denis, par le pape Étienne II. Pépin tombe malade durant l'été et meurt le 24 septembre 768, après avoir partagé son royaume entre ses deux fils. Le royaume de Charles enveloppe celui de Carloman qui possède donc Massif Central, Languedoc, Provence, Bourgogne, région parisienne, le sud de l'Austrasie (jusqu'à la région de Trèves), Alsace et Alamanie. Sa capitale est Soissons. Il est plus jeune que son frère et n'a alors que dix-sept ans. Il montre très vite une certaine hostilité envers Charles et refuse de l'aider à combattre une révolte des Aquitains et des Gascons. Carloman décède en décembre 771 et Charles devient seul maître des deux royaumes obligeant Gerberge la femme de son frère et ses deux fils à fuir à la cour de Didier roi des Lombards (1).

Les monnaies de Carloman sont beaucoup plus rares que celles de Charlemagne, ce qui se justifie par un court règne de trois ans. On n'en connaît même pas dix exemplaires pour sept ateliers. Maintenant, son monnayage se distingue aisément de celui de Charles par un monogramme particularisé par la présence d'une lettre M ; il existe deux variétés de monogramme (2). La première développe les lettres CARLOM. On la trouve dans un atelier indéterminé, avec au revers les lettres RxF pour *Rex Francorum* (3), à Arles (4), à Clermont-Ferrand (5), et à Lyon (6). À ces ateliers s'ajoute maintenant

1. P. RICHÉ, *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe*, Paris, 1983, p. 91-95.
2. Il convient d'écarter les formes *Caro* ou *Carolo* qui ont été restituées à Charlemagne : J. LAFAURIE, « Numismatique : des Mérovingiens aux Carolingiens », *Francia* 2, 1974, p. 39 sq. et fig. XIII. Ces deniers sont d'Angers et au nom d'un personnage, Leutbra. Ils proviennent de la coll. Ponton d'Amécourt (Rollin et Feuardent), Paris, 7-8 juin 1886, 198 et 203.
3. Ce monnayage a été à tort proposé à la Frise ou attribué à Aix-la-Chapelle. Cette localité se trouvait dans le domaine de Charlemagne entre 768 et 771 et non dans celui de Carloman. J. LAFAURIE, *Francia* 2, p. 47 et fig. XII, propose d'attribuer au Nord de la Gaule (Frise ?) les deniers de Pépin au même revers avec RxF pour *Rex Francorum*. Cela est impossible pour Carloman. Il pourrait s'agir d'un monnayage dans un palais. Rappelons que Soissons était sa capitale. Voir A. LONGNON, *Atlas historique de France*, Paris, 1885, pl. IV, carte de 768-771. On connaît deux deniers de ce type. Le premier est conservé à Berlin et provient de la vente de la coll. E. Gariel (Hoffmann), Paris, 27 avril au 5 mai 1885, 589 et antérieurement de la coll. Colson (Hoffmann), Paris 6-8 février 1868, 259. E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race Carolingienne*, 1, pl. IV ; K. F. MORRISON et H. GRUNTHAL, *Carolingian coinage*, New-York, 1967 (NNM 158), 82 ; il est illustré également par H. H. VÖLCKERS, *Karolingische Münzfunde des Frühzeit (751-800)*, Göttingen, 1965, pl. O, zu XVIII, 1. Un autre ex. de 1,23 g a été trouvé à Epfach (Kr. Schongau, Bavière, Allemagne), il est signalé par VÖLCKERS, XVIII, 1 p. 69-70, p. 153 et pl. O.
4. GARIEL, 3 pl. IV = MG, 84, un ex. connu, conservé à Berlin. Gariel doutait de son authenticité. Cette pièce pèse 0,40 g et provient de la coll. Ponton d'Amécourt (Rollin et Feuardent), Paris, 7-8 juin 1886, 199. Elle est qualifiée d'obole (?) et a fait autrefois partie de la coll. Gouaux, comme l'ex. de Lyon suivant (note 6), mais elle était alors considérée comme fausse (d'après A. DE LONPÉRIER, « Quelques deniers de Pépin, de Carloman et de Charlemagne », *RN* 1856, p. 182) et n'a pas fait partie de la vente.
5. GARIEL, 4 pl. IV = MG, 86, un ex. connu, conservé au Cabinet de Médailles de Paris, M. PROU, *Les monnaies carolingiennes*, Paris, 1896, 762. Il pèse 1,27 g.
6. GARIEL, 6 pl. IV = MG, 87. Cet ex. avec LVG dans le champ du revers est conservé à Berlin.



celui de Reims avec la pièce suivante :

A/. Monogramme composé des lettres CARLOM sous un signe abrégatif. On peut interpréter la lettre R comme R et comme O pour la partie supérieure.

R/. REM sous un signe abrégatif, au-dessus d'une croisette composée de quatre globules.

1,25 g. 17 mm. (9h). Superbe. Collection privée.

La seconde variété présente le monogramme bilinéaire CAR/LOM. Ces deniers ont été frappés à Orléans, aux noms du monastère de Saint-Aignan et de la cathédrale Sainte-Croix, comme l'a proposé J. Lafaurie (7).

Le vrai règne de Charlemagne commence après la mort de Carloman.

La monnaie rémoise de Carloman est de même type de revers que le denier de Charlemagne trouvé dans le Jura et confirme son attribution au début du règne de Charles, à partir de 771. Elle est également de même type de revers qu'un denier au nom de Lambert, sans nom de roi. Ce comte Lambert faisait partie de la famille du Milon que Pépin installa dans les régions de Trèves et de Reims. Il pourrait être le fils d'un comte Nantier connu vers 734 et le petit-fils d'une sœur de Milon évêque de Trèves, mort après 750. D'après Wassebourg, Lambert serait mort en 759, mais aucun document ne l'atteste (8).

Le denier de Carloman est contemporain de celui de Lambert. Il permet d'établir une chronologie des revers du monnayage carolingien rémois au VIII^e siècle de Pépin à la réforme de Charlemagne :

– Pépin, 1^{er} type avec R entre deux croisettes (début de règne) (9)

Il est passé de la coll. Gouaux (Rollin), Paris, 4 mai sq. 1857, 114, à la coll. Ponton d'Amécourt, 200. Contre l'avis de Völckers, nous pensons que cet ex. a été trouvé à Lyon vers 1846 ; signalé par LONPÉRIER, *RN* 1856, p. 182 et 2 pl. V ; repris par VÖLCKERS, XVII, 1 p. 153, 199 et pl. F. Völckers ne mentionne pas l'ex. conservé à Berlin.

7. Deux deniers ont été répertoriés pour l'abbaye de Saint-Aignan, GARIEL, 7 pl. IV = MG, 88, un ex. de 1,37 g., conservé à Berlin, trouvé à Imphy (Vienne) d'après A. DE LONPÉRIER, « Cent deniers de Pépin, de Carloman et de Charlemagne, découverts près d'Imphy en Nivernais », *RN* 1858, n° 1 p. 244 et 31 pl. 13. Il est signalé par VÖLCKERS, I, 33, p. 125, 204 et pl. K. Il provient de la coll. Ponton d'Amécourt, 201. Un autre ex. de 1,26 g., provenant du même trésor, est mentionné par LONPÉRIER, *RN* 1858, n° 2 p. 244 et VÖLCKERS, I, 34, p. 126. Il est aujourd'hui au Cabinet des Médailles sous le n° 506a. Un seul denier est connu, attribué à la cathédrale de Sainte-Croix, GARIEL, 8 pl. IV = MG, 89. Il a été trouvé à Imphy, pèse 1,37 g., et est conservé à Berlin. Il est signalé par LONPÉRIER, *RN* 1858, p. 245 et 32 pl. 13 et VÖLCKERS, I, 35, p. 203 et pl. K, qui l'attribuent à Poitiers. Il provient de la coll. Ponton d'Amécourt, 202. J. LAFAURIE, *Francia* 2, p. 39 sq. en a fait la démonstration.
8. M. CHAUME, *Les origines du duché de Bourgogne, 1^e partie, Histoire politique*, Dijon, 1925, p. 534-535, nous a laissée une généalogie de ce comte Lambert. R. de WASSEBOURG, *Antiquités de la Gaule Belgique...*, Paris, 1549, in-folio, folio CXIX. L'un des petits-fils de ce comte est Lambert II, comte de Nantes, père de Gui 1^{er} de Spolète.
9. A Reims, le nom de la ville est d'abord représenté sous Pépin le Bref par une lettre R entre deux croisettes : voir GARIEL, 55 ; PROU, 926. On connaît une quinzaine d'exemplaires.

- Pépin, 2^e type avec REM (fin de règne) (10) ;
- Lambert, avec REM (11) ;
- Charles (754-768), 1^{er} type de Pépin, avec R entre deux croisettes (12) ;
- Carloman (768-771), avec REM au-dessus d'une croisette (768-771) – l'exemplaire décrit ;
- Charles (à partir de 771), avec REM au-dessus d'une croisette (à partir de 772) – ex. tr. dans le Jura (13) ;
- Charles, avec REM/CIVIT (avant 793/794) (14).

Ce denier, riche en enseignement pour le monnayage rémois, permet d'établir une chronologie du monnayage de Carloman et de Charlemagne.

On trouve les revers avec REM sur des monnaies attribuées à Reims aux noms de Pépin, Lambert, Carloman et Charlemagne. Cela indique une unité de style et donc de temps. Il en résulte que le denier de Charles avec R entre deux croisettes a très probablement été frappé sous Pépin qui est le seul à utiliser ce type. Nous pensons qu'il devrait avoir été frappé après le sacre des deux frères en 754. On ne peut retenir que cette hypothèse car Charles ne peut avoir frappé monnaie à Reims qu'avant que cette localité ne fasse partie des domaines de Carloman, c'est-à-dire avant 768. Il est également improbable que Charles soit revenu en 772 à un type ancien, abandonné déjà du vivant de son père et par son frère.

A partir de cette hypothèse, reprenons le monnayage d'Orléans. Cela conforte cette démonstration. Le style des monnaies d'Orléans semble antérieur à celui des autres ateliers. Les deniers au monogramme de Carloman frappés au nom de Saint-Aignan et de Sainte-Croix sont d'un type de revers proche du monnayage mérovingien et paraissent également antérieurs à la mort de Pépin. On peut penser qu'ils ont été frappés après le sacre de 754. Ceci est confirmé par un autre denier de Sainte-Croix d'Orléans attribuable à Charles, au monogramme tout à fait original et rarissime : KARX au-dessus d'une lettre F couchée pour *Karlus Rex Francorum*. On rencontre ce monogramme particulier sur le monnayage de rares ateliers. On trouve ce monogramme sur des deniers de Verdun, ville située également dans le domaine de Carloman entre 768 et 771 et sur d'autres d'une localité incertaine, probablement Worms (15).

10. Le monnayage de Pépin avec REM au revers a été publié par P. CRINON et M. DIEÛNIN, « À propos de quelques monnaies carolingiennes de Reims », *BSFN*, juin 1992, p. 350-352.
11. On ne connaît que deux personnages qui ont frappé monnaie sans mention royale, Milon à Narbonne, après la prise de la ville aux Arabes en 759 et Lambert à Reims. La lecture de ce denier ne permet pas une lecture de *Labienus* comme le proposait J. LAFAURIE, *Francia* 2, p. 41. Il s'agit bien d'une lettre T et non de l. L'exemplaire rémois pèse 1,29 g, il a été trouvé à Reims, près de la Porte de Mars en 1864. L. MAXE-WERLY, « État actuel de la numismatique rémoise », *RBN*, 1889, p. 69 et 1 pl. III = GABRIEL, 56 pl. III = VÖLCKERS, p. 64-65, 152, 203 et pl. II = MG, 15.
12. Il existe un seul ex. de 1,31 g trouvé dans les fouilles de la ville et conservé à Cologne avec R entre deux croisettes, A. GEISSEN, B. PÄFFGEN, G. QUARG, *Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte*, 20, 1987, 35b p. 156 et G. QUARG, *BSFN*, juin 2000, p. 158-161, fig. 7.
13. Cet exemplaire du trésor du Jura pèse 0,998 g et a été publié par J. LAFAURIE, *BSFN*, 1954, p. 317/318 = J. LAFAURIE, *Centennial publication of the ANS*, 1958, p. 408, 5 pl. XXIV = VÖLCKERS, XX, 5 p. 71 et p. 155 et pl. I = MG, 135 = Vente coll. [Clauoué], *Crédit de la Bourse*, 26/28 avril 1993, 59.
14. Type GABRIEL, 107 ; PROU, 292 ; MG, 134.
15. Pour le denier de Sainte-Croix d'Orléans : GABRIEL, 116 pl. IX = MG, 295 = VÖLCKERS, 1, 46, p. 127, 203 et pl. K, exemplaire de 1,35 g., trouvé à Imphy et conservé à Berlin, LONPÉRIER, *RN*, 1858, 33 pl. XIII. Pour Verdun, on connaît de rares deniers au même mono-

On a donc une explication pour les types variés de monogrammes et une confirmation de la volonté dynastique de Pépin, dès le sacre. Durant la période de 754 à 768, les monogrammes de Charles et de Carloman seraient différents de ceux que les deux rois utilisent après la mort de Pépin. Pour Charles, nous proposons d'attribuer le monogramme en une seule ligne sur une lettre F couchée (Sainte-Croix d'Orléans, Verdun, Worms (?) puis le monogramme bilinéaire (Reims), du vivant de son père. Charles conserve ce type bilinéaire après 768, jusqu'à la réforme de 793/794. Le monogramme de Carloman, plus jeune que son frère n'aurait été modifié qu'après le décès de Pépin en 768, passant de deux lignes à une seule.

BOMPAIRE (Marc), FOUCRAY (Bruno), SAINT-JEAN VITUS (Benjamin) — Deniers inédits d'Henri Ier (1031-1060) issus de l'atelier de Montreuil-sur-Mer.

Des fouilles menées par l'un de nous à Nevers (1) ont révélé un grand bâtiment carolingien particulièrement intéressant. Les monnaies proviennent surtout des phases ultérieures : il s'agit de nombreuses pièces de Nevers (immobilisées), de plusieurs oboles d'Auxerre, d'une pièce de Tonnerre et d'une de Sancerre. Dans cet ensemble significatif et représentatif d'une circulation régionale qui sera publié avec la fouille se détache une pièce plus inattendue, qui fait l'objet de cette présentation.

Elle provient d'une fosse (US 279), grande et profonde, qui perce les niveaux d'utilisation du grand bâtiment du IX^e siècle en plein en son milieu, et également ceux des constructions qui restructurent peu à peu ce bâtiment et le morcellent au cours du Xe siècle et jusqu'au début du XI^e siècle ; enfin, elle perce le mur sud du bâtiment du XI^e siècle, coupant à la fois le sol intérieur (de terre battue couverte de charbon de bois) de ce bâtiment et le pavage qui en fait le tour (US 63). Vu sa date, il est très vraisemblable que cette monnaie provienne à l'origine d'un de ces niveaux, soit du pavage ou du sol intérieur du bâtiment XI^e siècle, soit des niveaux qui le précèdent immédiatement, notamment le lit de terre (US 343) sur lequel est étendu le pavage.

Par ailleurs, il est à noter que le comblement de cette fosse de rejet (US 279) a curieusement livré avec de la céramique des XIII^e-XIV^e siècles au moins deux moules à méreaux, en pierre calcaire, dont l'un est entier, avec ses deux valves, alors qu'aucun autre moule n'a été retrouvé sur toute la fouille.

La pièce se décrit ainsi :

+HENRI]REX, croix pattée non cantonnée

+MVSNRVL[], bâtiment complexe : château, ou porte, percé d'une arcade surmontée d'une double arcade, à laquelle se rattache de chaque côté un élément orné de 3 boucles.

Poids 0,77 g, exemplaire usé

La lecture de cette monnaie peut être complétée (pour moitié) grâce à la découverte et l'identification d'un autre exemplaire dans un trésor de la Somme (Vignacourt)

1. Voir, pour le moment sur ces fouilles *Bourgogne, du paléolithique au Moyen Âge, Les Dossiers d'archéologie*, n° 11, 2004, 88 p.

gramme : voir GABRIEL, 115 = MG, 305 = PROU 941. L'attribution à Worms n'est pas certaine. On connaît deux exemplaires : voir GABRIEL 115 = MG 305 = PROU 941 (proposait Worms ou Roma) et VÖLCKERS p. 162, 207, XXIV, 28 pl. N.